

Réunion du Bureau du CSA
Date : 20 septembre 2019
Salle Allemagne, FAO

Résultats de la réunion du Bureau Complétés par les décisions du Bureau

Ordre du jour

1. Dernières informations concernant les préparatifs de la 46e session du CSA, les événements parallèles de la 46e session du CSA, ainsi que la Présidence et la composition du Comité de rédaction
2. Processus de convergence des politiques du CSA sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes – Désignation du Rapporteur
3. Composition du Groupe consultatif du CSA
4. Questions diverses

Le Président du CSA a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau du CSA à la dernière réunion de la période biennale et salué la présence de la nouvelle représentante du Bureau, Mme Silke Stallkamp, d'Allemagne, et de la nouvelle arrivée au Secrétariat du CSA, Mme Sarah Longford.

Le Président du CSA a indiqué que lui et le Secrétaire du CSA effectueraient quelques mises à jour à l'attention du Bureau dans le cadre des questions diverses.

Il a expliqué les raisons pour lesquelles la réunion conjointe du Bureau et du Groupe consultatif n'avait pas été convoquée en septembre, soulignant que les membres du Groupe consultatif avaient été invités par le Secrétariat à fournir leurs commentaires écrits supplémentaires afin qu'ils soient communiqués à travers le site Internet du CSA.

1. **Dernières informations concernant les préparatifs de la 46e session du CSA, les événements parallèles de la 46e session du CSA, ainsi que la Présidence et la composition du Comité de rédaction**

Programmation de la Journée mondiale de l'alimentation

Le Président a indiqué aux membres du Bureau qu'il avait été récemment informé par le Bureau du Directeur général de la FAO que les célébrations de la Journée mondiale de l'alimentation prendraient fin après le déjeuner et que le CSA pourrait se réunir à nouveau dans la salle plénière au plus tard à 16h00, afin de convoquer une session pleine de trois heures, consacrée aux approches agroécologiques et les autres approches innovantes, comme prévu par le Bureau. Toute information supplémentaire concernant le calendrier spécifique et les préparatifs de cette session du CSA sera communiquée aux membres par le Secrétariat.

Le Président du CSA a mentionné le document 'CFS_Bur_2019_09_20_01_Update_on_CFS46', qui répertorie les noms des panélistes et des orateurs principaux, faisant remarquer qu'une panéliste du MSC, Mme Patti Rundall, directrice des politiques au Réseau d'action international des groupes d'action pour l'alimentation infantile – avait été ajoutée, et que les noms de tous les panélistes seraient bientôt publiés sur la page Internet de la 46e session du CSA.

Il a été rappelé aux membres du Bureau que les déclarations des délégations ne doivent pas dépasser une limite stricte de trois minutes (contre cinq minutes pour les ministres ou équivalents, et les responsables de groupes). A la lumière de ces limites strictes, les délégué-e-s auront la possibilité de publier leurs déclarations en ligne et pourront enregistrer un message vidéo plus long, sous réserve de présenter une demande spécifique dans ce sens au Secrétariat.

Enregistrement

Le Secrétaire du CSA a confirmé que 861 délégué-e-s, deux vice-ministres et un secrétaire d'état s'étaient d'ores et déjà enregistrés. Les membres du Bureau du CSA ont été invité-e-s à informer les membres de leur groupe régional qu'ils devraient indiquer au plus tôt au Secrétariat du CSA si des représentants de haut niveau entendent participer, afin d'informer le protocole de la FAO. Les membres du Bureau du CSA ont été informés que l'enregistrement a été étendu jusqu'au 9 octobre 2019.

S'agissant de la manifestation spéciale du vendredi matin consacrée à la jeunesse, les membres du Bureau du CSA ont été encouragés à inclure autant que possible des jeunes à leur délégation, et à communiquer leur nom et leurs coordonnées au Secrétariat du CSA.

54 événements parallèles et deux événements de lancement seront organisés lors de la semaine de la 46e session du CSA. Le lundi soir, un cocktail sur l'aquaculture durable et les régimes sains sera co-organisé par la Mission péruvienne, le SDG2 Advocacy Hub et le Président du CSA ; les invitations à l'attention des représentants permanents et des chefs de délégations seront prochainement envoyées.

46e session du CSA

Le Bureau a salué l'approche stratégique de la planification de la Plénière adoptée par le Secrétariat, reconnaissant l'équilibre global atteint en termes de composition des sessions et les autres événements. Les membres du Bureau ont notamment félicité le Secrétariat pour son approche de la planification des événements parallèles, saluant la fluidité selon laquelle un nombre record de demandes avait été géré pour atteindre un nombre raisonnable.

Toujours sur les événements parallèles, le Président a félicité le Secrétariat d'avoir appliqué les critères stratégiques mis à jour, afin que (comme cela avait fait lors de la 45e session) le Président puisse approuver une liste d'événements parallèles correspondant au nombre de créneaux disponibles, sans avoir à faire preuve d'un pouvoir discrétionnaire.

Le Bureau a également souligné de manière spécifique que la composition des panels relève de la responsabilité du Secrétariat, et qu'aucun groupe ne devrait s'attendre à être automatiquement inclus à chaque session, compte tenu des implications financières et de la nécessité d'inclure les points de vue des différents groupes.

En réponse aux questions relatives au déroulement du point V de l'ordre du jour (« Urbanisation et transformation des zones rurales »), le Secrétaire a expliqué que la session de 30 minutes fournirait une mise à jour concernant les deux manifestations intersessions convoquées lors de la dernière période biennale, dirigées par l'Ambassadeur Hans Hoogeveen (Pays-Bas), qui a dirigé les travaux du Comité dans ce domaine.

S'agissant du déroulement du point consacré à la Décennie de l'agriculture familiale, le Secrétaire a expliqué que la session de 40 minutes comprendrait une introduction réalisée par la Directrice de la Division Partenariat de la FAO suivi d'un discours liminaire d'un fonctionnaire du Costa Rica (dont le nom sera prochainement communiqué par le Costa Rica). La FAO et le FIDA ont opté pour fournir des avis techniques à l'intervenant principal, le cas échéant, tandis que l'Indonésie a proposé d'inclure comme

intervenant le directeur de son agence de sécurité alimentaire afin d'entendre son opinion sur l'agriculture familiale.

Concernant le point de la session plénière consacré aux systèmes alimentaires et à la nutrition, les membres du Bureau du CSA se sont enquis du statut des intervenants, en soulignant leur fort intérêt à ce qu'une perspective du secteur de la vente au détail soit incluse au panel. Le Secrétaire du CSA a informé les membres de la réunion qu'un intervenant du secteur de la vente au détail n'appartenant pas au MSP était encore en cours d'identification, et que la Banque mondiale avait confirmé sa participation, même si elle n'avait pas encore donné le nom de son intervenant.

S'agissant de la participation d'une femme rurale du Mali, identifiée par le FIDA comme intervenante principale pour le point consacré à la Journée internationale de la femme rurale, le Président du CSA a expliqué que le contexte de ce point remontait à la 45e session du CSA, que le FIDA avait sélectionné l'intervenante en question sur une base rotative entre régions (et couvrirait les dépenses relatives à sa participation), et demandé au Secrétariat d'informer les délégations basées à Rome des futurs invités, au moment de préparer les prochaines plénières.

Concernant le Comité de rédaction pour la 46e session, le Président du CSA a informé que le Secrétariat devait encore recevoir les candidatures de l'Asie et de l'Afrique. La Finlande a proposé de présider le Comité de rédaction, et les membres du Bureau ont rappelé que les règles limitent le Comité de rédaction à aborder uniquement les « modifications techniques » et à ne pas réouvrir ce qui a été convenu en plénière. Le Président et le Secrétariat ont rappelé qu'il n'existe aucune règle concernant le nombre de pays pouvant participer au Comité de rédaction pour un groupe régional spécifique, ce qui signifie que le concept d'équilibre entre régions est une question politique (et non juridique) devant être abordée exclusivement par les Etats membres.

2. Processus de convergence des politiques du CSA sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes – Désignation du Rapporteur

Le Bureau a désigné Son Excellence Mohammad Hossein Emadi, Ambassadeur, Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de la FAO, et Président du COAG, Rapporteur du processus de convergence des politiques sur les « approches agroécologiques et autres approches innovantes ». Ce processus commencera lors de la 46e session du CSA et devrait engendrer une série de recommandations politiques négociées qui seront soumises à l'approbation de la 47e session du CSA, en octobre 2020. Un document esquissant un calendrier pour ce processus de convergence des politiques a été partagé, révisé et approuvé par les membres du Bureau (Annexe 2).

3. Composition du Groupe consultatif du CSA

Concluant un riche débat s'étant étendu sur la totalité de la période biennale, et après avoir discuté le document de contexte CFS/Bur/2019/20/09/03, le Bureau a approuvé l'Option 1, qui stipule « Le Bureau du CSA convient de présenter à la 46e session du CSA un projet de décision visant à amender la composition du Groupe consultatif du CSA en élevant le statut des organismes ayant leur siège à Rome au rang de membres de droit et d'appoint (hors quota) du Groupe consultatif du CSA », décidant de présenter à la 46e session du CSA un projet de décision visant à amender le Règlement intérieur du CSA en lien avec la composition du Groupe consultatif du CSA, afin d'ajuster le statut des organismes ayant leur siège à Rome.

Le texte du projet de décision indique :

Le Comité décide d'amender le paragraphe 1 de l'Article IV du Règlement intérieur du CSA comme suit :

Le Bureau établit un Groupe consultatif composé de représentants ~~de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, du Programme alimentaire mondial, du Fonds international de développement agricole et d'autres organisations autorisées à participer aux délibérations du Comité en vertu du paragraphe 11 du document relatif à la réforme du CSA et du paragraphe 3 de l'article XXXIII du Règlement général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.~~ Les représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation, le Programme alimentaire mondial et le Fonds international de développement agricole prennent part au Groupe consultatif comme membres de droit. Les membres du Groupe consultatif sont nommés pour deux ans. Sauf décision contraire du Comité, le nombre de membres du Groupe consultatif ne dépasse pas celui du Bureau, y compris son président.

4. Questions diverses

Le Président du CSA a informé le Bureau d'une réunion conjointe des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome tenue le 13 septembre 2019 au siège du PAM et d'une réunion entre le Président et le Secrétaire du CSA et la vice-secrétaire générale des Nations Unies, Mme Amina Mohamed. Concernant la proposition du Président du CSA que le Président du CSA soit invité à représenter le Comité lors des futures réunions conjointes des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome, le Bureau a choisi de réexaminer la proposition à une date ultérieure, après une discussion approfondie sur les implications et les modalités d'une telle requête.

Le Président du CSA a informé le Bureau d'un courrier lui ayant été envoyé par le Secrétaire de la Convention internationale pour la protection des végétaux demandant d'être entendu par le Bureau du CSA. Le Président a expliqué que la demande était plus adaptée à l'ordre du jour d'une future réunion du Bureau et du Groupe consultatif, mais que la Convention internationale pour la protection des végétaux avait été invitée à assister à la 46e session du CSA. Concernant une demande similaire à s'entretenir avec le Bureau présentée par la Présidente de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, Madame Anne Nuorgam, le Président a expliqué qu'il la rencontrerait le jour-même et qu'il lui proposerait, de la même manière, de prendre part à une future réunion du Groupe consultatif, et d'assister à la 46e session du CSA afin de se familiariser davantage avec les participants et les procédures.

Le Secrétaire du CSA a informé le Bureau que les délégués de la COP14 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui s'est réunie à New Delhi, avaient adopté une résolution historique sur les régimes fonciers, citant notamment les Directives sur le foncier du CSA, et appelant à un soutien technique supplémentaire pour la mise en œuvre. Cette décision souligne la valeur et la pertinence des produits politiques du CSA et le Secrétariat publiera cette nouvelle importante sur les médias sociaux. Le texte de la décision figure à l'Annexe 3.

Annex 1: List of attendees of the Bureau Meeting

CFS Bureau Members:

Mr Mario Arvelo (CFS Chair / Dominican Republic); Mr Nazareno Montani (Argentina); Mr Li Jun (China); Mr Luis Fernando Ceciliano (Costa Rica); Mr Addisu Melkamu (Ethiopia); Mr Gustaf Daud Sirait (Indonesia); Ms Valentina Savastano (Italy); Mr Don Syme (New Zealand); Mr Sid Ahmed Alamain (Sudan); Ms Liliane Ortega, Mr Jacopo Schürch (Switzerland); Ms Emily Katkar, Ms Silvia Giovanazzi, Ms Kelli Ketover, Ms Alina Tashjian (USA).

CFS Bureau Alternates:

Mr Felipe Carlos Antunes (Brazil); Ms Mi Nguyen (Canada); Ms Silke Stallkamp (Germany); Ms Traore Halimatou Kone (Mali); Mr Robert Fillon (Monaco).

Observers:

Ms Diana Infante, Ms Liudmila Kuzmicheva, Ms Patricia Rodríguez, Ms Maria Cristina Laureano (Dominican Republic); Mr Damien Kelly (EU Delegation); Ms Gemma Cornau (France); Mr Zoltán Kálmán (Hungary); Mr José Luis Delgado, Ms María de los Ángeles Gómez Aguilar (Mexico);.

CFS Secretariat:

Mr Chris Hegadorn (Secretary), Ms Françoise Trine, Ms Cordelia Salter, Ms Giorgia Paratore, Mr Emilio Colonnelli, Mr Fabio Isoldi, Ms Chiara Cirulli, Mr Evariste Nicoletis, Ms Sarah Longford.

Annexe 2 : Les approches agroécologiques et les autres approches innovantes pour une agriculture durable et des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition - Proposition pour un processus de convergence des politiques du CSA

Le résumé exécutif du Rapport du HLPE intitulé « *Les approches agroécologiques et les autres approches innovantes pour une agriculture durable et des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition* » a été lancé le 3 juillet 2019. Un espace a été réservé dans le projet de Programme de travail pluriannuel 2020-2023 pour un processus de convergence des politiques. Le processus débutera lors de la 46e session du CSA ; des recommandations politiques négociées devraient être soumises à approbation lors de la 47e session du CSA d'octobre 2020.

Ce document fournit une présentation générale des principales activités proposées pour le processus de convergence des politiques attendu, ainsi qu'un programme théorique pour la période intersessions 2019-2020.

Activité	Calendrier	Commentaires
Le résumé exécutif du rapport du HLPE #14 sur les approches agroécologiques et les autres approches innovantes est lancé	3 juillet 2019	
Le Bureau décide qui occupe le rôle de Rapporteur du processus	20 septembre 2019	
La session plénière du CSA est tenue pour souligner les questions politiques prioritaires, en tenant compte des conclusions et des recommandations du rapport du HLPE #14	16 octobre 2019	
Marche à suivre théorique		
Les parties prenantes sont invitées, après la 46e session du CSA, à fournir des contributions structurées afin d'alimenter un avant-projet initial de processus de convergence des politiques du CSA, en tenant compte des principales conclusions et recommandations du Rapport du HLPE et des discussions de la plénière.	Date limite de présentation des contributions : 29 novembre 2019	- Toutes les contributions sont publiées en ligne - Les contributions sont consolidées par questions et partagées avant une réunion ouverte
Réunion ouverte pour discuter des contributions consolidées	Deuxième quinzaine de janvier 2020	Présidée par le Rapporteur
Un avant-projet de recommandations politiques élaboré par le Secrétariat du CSA est communiqué	Mi-février 2020	Tous les commentaires sont publiés en ligne
Les parties prenantes sont invitées à fournir des commentaires par écrit	Mi-mars 2020	
L'avant-projet est révisé par le Secrétariat sur la base des commentaires reçus, et communiqué dans toutes les langues	Fin avril 2020	La première version de la proposition est communiquée au moins 1 mois avant les négociations
La session de négociation est tenue afin d'élaborer la version finale	26-27 mai 2020	

La version finale est envoyée en traduction	Avant la fin juillet 2020	
La Plénière de la 47e session du CSA approuve les résultats convenus	Octobre 2020	

Annex 3: Decision number 17 of the COP14 of UNCCD (ICCD/COP(14)/L.17)

United Nations

ICCD/COP(14)/L.17

Convention to Combat Desertification

Distr.: Limited

12 September 2019

Original: English

Conference of the Parties

Fourteenth session

New Delhi, India, 2–13 September 2019

Agenda item 3 (c) (iii)

Effective implementation of the Convention at national, subregional and regional level

Follow up on policy frameworks and thematic issues

New and emerging issues: land tenure

Land Tenure

Draft decision submitted by the Chairperson of the Committee of the Whole

The Conference of the Parties,

Recalling decisions 5/COP.13, 7/COP.13, 27/COP.13 and 30/COP.13,

Noting the importance of land tenure within the framework of the United Nations Convention to Combat Desertification,

Also noting the relevance of the Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security, endorsed by the Committee on World Food Security of the Food and Agriculture Organization of the United Nations, to the implementation of the Convention,

Recognizing that tenure rights should take into account the rights of others and matters of public interest that promote general welfare, according to national legislation,

Also recognizing that responsible land governance is a fundamental component of sustainable land management and is important to addressing desertification/land degradation and drought,

Welcoming the work of the Science-Policy Interface on this issue, particularly the technical report on “Creating an Enabling Environment for Land Degradation Neutrality and its potential contribution to enhancing well-being, livelihoods and the environment”,

Also welcoming the initiative taken by civil society organizations to promote the discussion of land tenure in the context of the United Nations Convention to Combat Desertification,

Taking note of the Sustainable Development Goal indicators that are relevant to tenure rights to land,

1. Encourages the Parties to follow the Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security principles, taking into account the principles of implementation, in the implementation of activities to combat desertification/land degradation and drought and achieve land degradation neutrality;
2. Invites Parties to review and, where appropriate, adopt national land governance legislation and procedures in order to support sustainable land use and land restoration;
3. Encourages Parties to recognize legitimate tenure rights, including customary rights, consistent with the national legal framework;

4. Invites Parties to legally recognize equal use and ownership rights of land for women and the enhancement of women's equal access to land and land tenure security as well as the promotion of gender-sensitive measures to combat desertification/land degradation and drought and achieve land degradation neutrality, taking into account the national context;
5. Encourages the Parties to provide effective, timely and affordable access to justice and transparent dispute resolution mechanisms;
6. Also encourages the Parties to recognize and promote fair and inclusive community-based conflict resolution mechanisms;
7. Invites the Parties to ensure that measures to combat desertification/land degradation and drought are carried out in a non-discriminatory and participatory way so that they promote equal tenure rights and access to land for all, in particular vulnerable and marginal groups, within the national context;
8. Encourages Parties to promote responsible and sustainable private and public investments in combating desertification/land degradation and drought, including restoration programmes that adhere to environmental and social safeguards in line with the Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security, and national legislation;
9. Requests the secretariat, in consultation with the Bureau of the Committee for the Review of the Implementation of the Convention, to explore options for the integration of existing globally agreed Sustainable Development Goal indicators relevant to land governance into the United Nations Convention to Combat Desertification reporting process, with a view to avoiding duplication of reporting efforts and ensuring the widest reach among different national contexts;
10. Also requests the secretariat and invites the Food and Agriculture Organization of the United Nations and other relevant partners to collaborate to produce a technical guide on how to integrate the Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security into the implementation of the Convention and land degradation neutrality, taking into account national contexts for consideration by the Conference of the Parties at its fifteenth session;
11. Further requests the secretariat to explore options to be presented at the fifteenth session of the Conference of the Parties on how, within its scope and mandate, to promote awareness-raising on responsible land governance for combating desertification/land degradation and drought among all stakeholders, particularly among vulnerable populations, including indigenous peoples and local communities;
12. Requests the secretariat to report to the Conference of the Parties at future sessions on the implementation of the present decision.